

Pour un plan de lutte contre l'âgisme : les propositions du Conseil de l'âge

*Adoptées en conclusion de son cycle de travail sur la place des
personnes âgées dans la société et le phénomène de l'âgisme*

Jean-Philippe Viquant, Président du Conseil de l'âge du HCFEA

hcfea@sante.gouv.fr

Lancement de la Semaine Bleue 2025 – 1^{er} octobre 2025

Pour un plan de lutte contre l'âgisme | Les propositions du Conseil de l'âge font suite à des travaux approfondis, à de nombreux temps d'échange en atelier et en séance plénière et un ensemble de publications

Bien vivre et vieillir dans l'autonomie à domicile
Février 2024



Enquête d'opinion sur l'âge et l'âgisme
« Une France âgiste malgré elle ? »
Septembre 2024



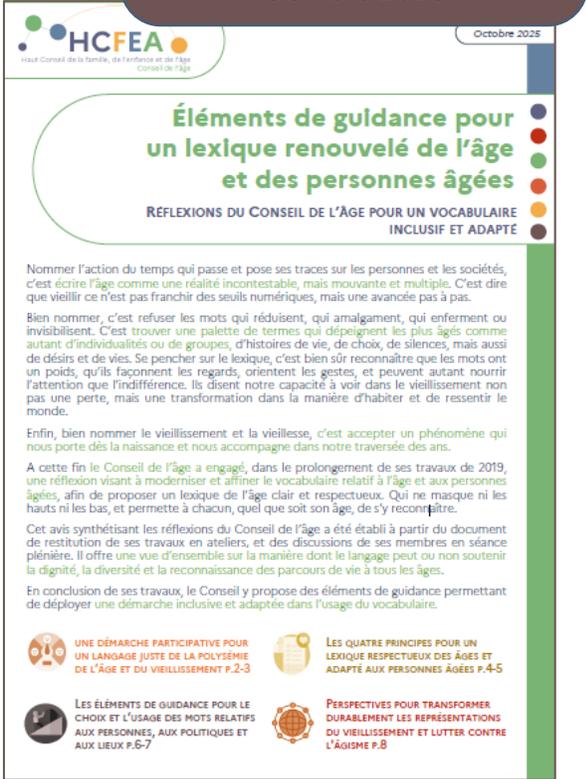
Panorama des comportements conjugaux et configurations familiales chez les seniors
Juillet 2024



La participation et la contribution économique, sociale et environnementale des seniors
Septembre 2025



Guidance pour un lexique renouvelé de l'âge et des personnes âgées
Octobre 2025



Pour un plan de lutte contre l'âgisme | Les propositions du Conseil de l'âge

À l'issue de son cycle de travail sur la lutte contre l'âgisme, le Conseil de l'âge a adopté **10 mesures présentées en 4 axes pouvant inspirer ou intégrer un plan de lutte contre l'âgisme qu'il appelle de ses vœux** (et prévu en filigrane par la stratégie de lutte contre les maltraitances 2024-2027)

Cycle de travail sur la lutte contre l'âgisme
 Juin 2024 - Octobre 2025



« Comment assurer et promouvoir leur(s) rôle(s) dans la société ? »

Propositions pour un plan de lutte contre l'âgisme
 Octobre 2025

Ces propositions s'inscrivent dans une **démarche d'évolution de notre rapport individuel et collectif au vieillissement** :

- *chaque personne, quel que soit son âge, doit bénéficier d'une pleine reconnaissance de ses droits, de ses capacités et de sa contribution à la vie sociale, économique et citoyenne*

En intégrant la question de l'âgisme dans les politiques publiques nationales et territoriales, et dans un contexte de risque de « fracture » générationnelle, **le Conseil de l'âge propose des mesures pouvant contribuer à une société plus solidaire, mieux préparée à affronter l'avenir**



Mieux connaître et mesurer l'âgisme

Objectif : disposer de données fiables et régulières pour comprendre les réalités du vieillissement et suivre les évolutions des discriminations liées à l'âge

- Proposition n°1. Améliorer le recueil et diffuser plus de données permettant de mieux connaître les situations au sein des populations âgées
 - Le Conseil de l'âge souligne que les données restent encore incomplètes pour appréhender pleinement les multiples dimensions de l'âge et des conditions de vie. Le Cnis partage ce constat et recommande un suivi régulier et actualisé des statistiques sur le vieillissement
- Proposition n°2. Réitérer tous les trois ans une enquête d'opinion et de victimation sur les comportements âgistes, sous forme de baromètre, et sensibiliser sur l'âgisme
 - La qualité des résultats justifie une réitération triennale de l'enquête du Conseil de l'âge, adaptée si nécessaire, pour suivre l'évolution des opinions et l'exposition aux comportements âgistes selon les âges



Mieux connaître et mesurer l'âgisme

Objectif : disposer de données fiables et régulières pour comprendre les réalités du vieillissement et suivre les évolutions des discriminations liées à l'âge

- Deux tiers des Français considèrent que la société est âgiste, a fortiori les femmes, mais un quart « seulement » d'entre-eux se déclare âgiste, a fortiori les jeunes générations et les CSP -

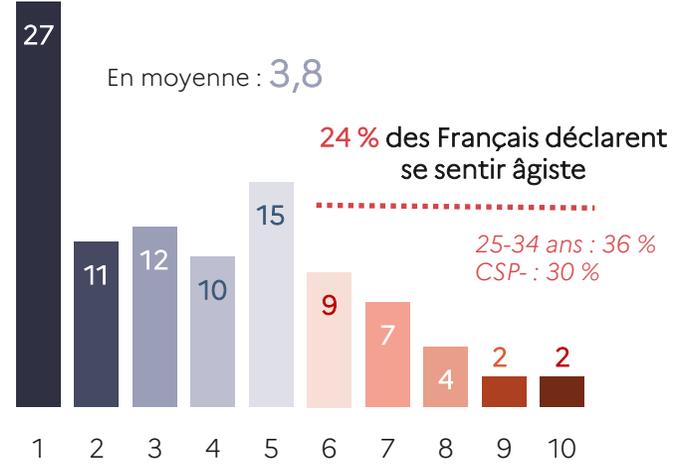
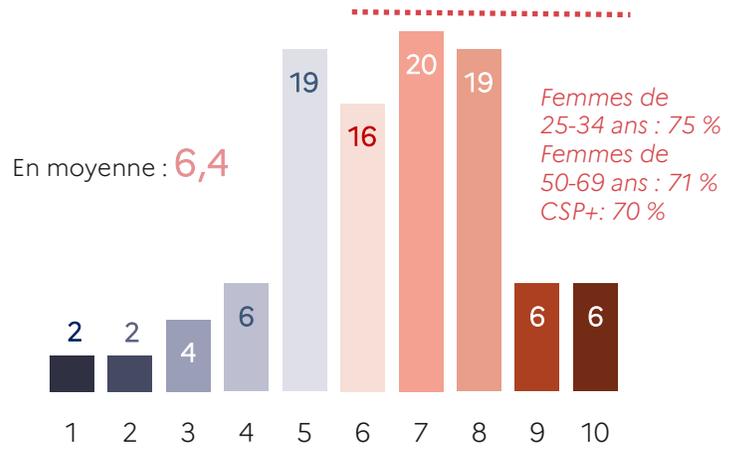
De ce que vous en savez ou de l'idée que vous vous en faites, diriez-vous que la société française ou vous est âgiste à l'égard des personnes âgées (c'est-à-dire qu'elle porte un regard négatif sur ces personnes) ? (à gauche) Et vous personnellement, lorsque vous réfléchissez à la façon dont vous considérez les personnes âgées et interagissez avec elles, vous sentez vous âgiste (c'est-à-dire portant un regard négatif sur ces personnes) ? (à droite)

« Une France âgiste malgré elle ? »
Septembre 2024



« Comment se vivent-ils et sont-ils perçus ? »

67 % des Français estiment que la société est âgiste





Transformer les représentations et les discours

Objectif : lutter contre les stéréotypes et promouvoir une image plus juste, inclusive et valorisante des seniors dans l'espace public et médiatique

- Proposition n°3. Valoriser les avantages et atouts liés à une plus grande longévité : « je vieux, je peux ! »
 - Une politique active de l'âge, soutenue par l'ensemble des institutions et être relayée par les médias, doit promouvoir une longévité créatrice et contributive, et encourager les seniors à réaliser leurs projets, tout en valorisant leur rôle
- Proposition n°4. Promouvoir un juste usage des mots et du vocabulaire, pour mieux nommer les personnes et les situations des différentes populations des seniors
 - Certains termes inscrits dans les textes notamment réglementaires seront modifiés, et en particulier celui d'Ehpad et ceux qui mentionnent encore la notion de « dépendance », devenus trop stigmatisants
- Proposition n°5. Diffuser de nouvelles lignes directrices pour une représentation plus juste des seniors dans les médias, la publicité et la création audiovisuelle
 - L'objectif est de promouvoir une image représentative, équilibrée et réaliste des personnes âgées, loin des clichés d'exclusion ou de caricature



Transformer les représentations et les discours

Objectif : lutter contre les stéréotypes et promouvoir une image plus juste, inclusive et valorisante des seniors dans l'espace public et médiatique

- Pour un « réflexe de la réflexion » dans l'usage des mots au quotidien

| | Nommer les personnes âgées | Nommer les politiques publiques | Nommer les lieux |
|--|--|--|---|
| À privilégier <i>(les chemins à suivre)</i> | Personne en besoin d'aide à l'autonomie, personne vulnérable, personne âgée, aîné, adulte âgé, seniors, personne avançant en âge | Besoin d'aide à l'autonomie, soutien à domicile, politiques du grand âge | Maison, résidence ou habitat, avec des qualificatifs positifs (inclusif, partagé) |
| À utiliser avec attention <i>(les sentiers incertains)</i> | Retraité, vieux | Perte d'autonomie, maintien à domicile | Les termes trop institutionnels comme établissement ou structure |
| À proscrire <i>(les impasses)</i> | Les mots stigmatisants comme dépendant, ancien, inactif, X ^{ème} âge, boomer | La dépendance ou tout vocabulaire guerrier / déficitaire | Les sigles impersonnels (Ehpad) et les termes trop médicaux / techniques |

« Lexique renouvelé de l'âge et des personnes âgées »
Octobre 2025



« Comment les nommer ? »



Renforcer la participation sociale, citoyenne et bénévole des seniors

Objectif : créer les conditions d'une participation pleine et visible des personnes âgées à la vie de la société

- Proposition n°6. Favoriser les lieux et occasions d'interactions sociales entre les générations, rendre plus dynamique et visible la participation des seniors à la vie de la cité
 - Pour renforcer la participation sociale des seniors, il importe de rendre l'offre plus lisible, d'accompagner mieux les nouveaux retraités et de développer des formes souples et intergénérationnelles d'engagement
- Proposition n°7. Développer les approches et dispositifs favorisant l'engagement de tous les seniors volontaires en contrant les gradients sociaux culturels
 - Pour réduire les inégalités d'accès à l'engagement – principalement de santé – , une politique proactive d'« aller vers » pilotée par l'interrégime de retraite et les acteurs territoriaux doit être renforcée
- Proposition n°8. Lever les freins monétaires et de financement à l'engagement et à la participation bénévole des seniors
 - Le Conseil de l'âge propose de rendre la fiscalité du bénévolat plus juste et incitative notamment en couvrant la prise en charge des frais engagés par un crédit d'impôt



Renforcer la participation sociale, citoyenne et bénévole des seniors

Objectif : créer les conditions d'une participation pleine et visible des personnes âgées à la vie de la société

Le besoin de redynamiser la participation sociale des seniors

« La participation et la contribution économique, sociale et environnementale des seniors » *Septembre 2025*



« Quels sont leurs apports à la société ? »

- La participation sociale présente un effet protecteur sur le recul des besoins d'aide à l'autonomie
- Il faut lutter contre la baisse structurelle de la participation des seniors pour lutter contre les inégalités
- Pour y remédier, le Conseil de l'âge propose de cibler les publics moins « engagés », d'accompagner les jeunes retraités vers des formats souples de participation et rendre la fiscalité du bénévolat plus équitable et incitative





Adapter les politiques publiques à une société de la longévité, accompagner les institutions

Objectif : faire évoluer les institutions, la gouvernance et les stratégies pour répondre aux enjeux du vieillissement, en valorisant pleinement la place des seniors dans la société et l'économie.

- Proposition n°9. Réviser les seuils d'âges applicables aux principales fonctions de représentation dans les instances de gouvernance
 - L'apport d'une personne assurant un mandat ne se mesure pas à son âge, mais à l'expérience, l'expertise, l'engagement et les valeurs que le dépositaire de cette fonction y engage. Il convient de supprimer ou de relever les limites supérieures d'âge en début ou renouvellement de mandat, pour assurer une bonne représentation des personnes plus âgées
- Proposition n°10. Aider les acteurs publics et privés, au national et dans les territoires, à se projeter dans la société et l'économie du vieillissement
 - Loin d'être seulement une charge, le vieillissement peut nourrir la *silver* économie, en stimulant la création d'emplois locaux dans les services, la santé et l'aide sociale, tout en favorisant l'innovation technologique et la revitalisation des territoires. Pour accompagner cette dynamique, une loi de programmation à 10-15 ans, soutenue par les grandes agences et caisses nationales, doit structurer les actions à mener. Enfin, le Conseil de l'âge insiste sur la nécessité d'articuler transition démographique, écologique et numérique afin de bâtir une société plus inclusive, durable et innovante

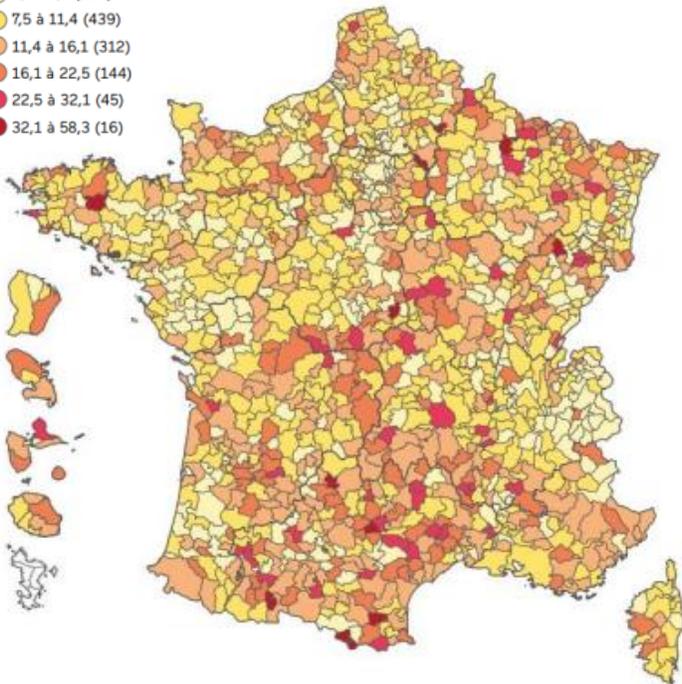


Adapter les politiques publiques à une société de la longévité, accompagner les institutions

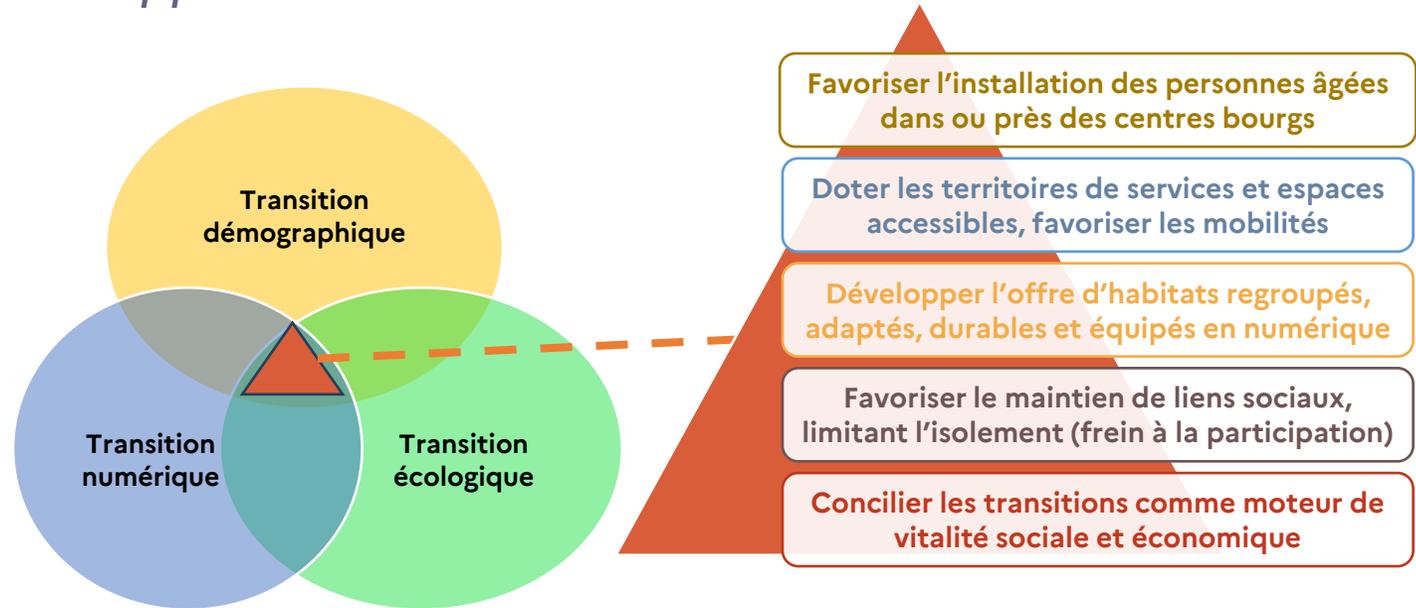
Objectif : faire évoluer les institutions, la gouvernance et les stratégies pour répondre aux enjeux du vieillissement, en valorisant pleinement la place des seniors dans la société et l'économie.

L'économie du vieillissement représente déjà plus de 15% des emplois privés dans un territoire sur cinq en France

- 0,7 à 7,5 (294)
- 7,5 à 11,4 (439)
- 11,4 à 16,1 (312)
- 16,1 à 22,5 (144)
- 22,5 à 32,1 (45)
- 32,1 à 58,3 (16)



- L'outil de cette planification doit être **une loi de programmation à horizon de 10 à 15 ans** - demandée par le Conseil de l'âge et dont le principe est inscrit dans la loi – pour donner une visibilité aux acteurs publics et privés sur les « solutions de demain » à développer





Le Haut Conseil de la famille, de l'enfance et de l'âge (HCFEA) est une instance de concertation placée auprès du Premier ministre.

Il est chargé de rendre des avis et de formuler des recommandations sur les objectifs prioritaires des politiques de la famille, de l'enfance, des personnes âgées et des personnes retraitées, et de la prévention et de l'accompagnement de la perte d'autonomie.

Le HCFEA a pour mission d'animer le débat public et d'apporter aux pouvoirs publics une expertise prospective et transversale sur les questions liées à la famille et à l'enfance, à l'avancée en âge, à l'adaptation de la société au vieillissement et à la bientraitance, dans une approche intergénérationnelle.

Retrouvez nos dernières actualités sur
www.hcfea.fr